

COMMISSION SPECIALISEE DES DANS et GRADES EQUIVALENTS

C.S.D.G.E AÏKIDO

FICHE DE PRESENTATION AU DAN / NIVEAU (DOS – EKI - INT)

☐ Aïkido ☐ Aïkibudo ☐ Kinomichi ☐ Wanomichi ☐ Takemusu Aïki ☐ Systema
DOSSIER (DOS) ☐RECONNAISSANCE DE GRADE ACQUIS (EKI) ☐ACCUEIL DES GROUPES (INT) ☐

NOM :	PRENOM :	AGE:
DATE DE NAISSANCE :	TELEPHONE :	TEMPS DE PRATIQUE : ANS
N° LICENCE :	ADRESSE E-MAIL :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
NOM DU CLUB :	N° DU CLUB :	LIGUE :

PROFESSEUR :	GRADE :	DIPL. :
--------------------	---------------	---------------

GRADE(S) CONCERNE(S) DAN / NIVEAU : ☐ 1 ^e ☐ 2 ^e ☐ 3 ^e ☐ 4 ^e ☐ 5 ^e ☐ 6 ^e ☐ 7 ^e ☐ 8 ^e				
DISCIPLINE : ☐ Aïkido ☐ Aïkibudo ☐ Kinomichi ☐ Wanomichi ☐ Takemusu Aïki ☐ Systema				

DAN/ NIVEAU	OBTENU LE	LIEUX EXAMEN	N° HOMOLOG.	FEDERATION
1 ^{er}				
2 ^e				
3 ^e				
4 ^e				
5 ^e				
6 ^e				
7 ^e				
8 ^e				

Pièces à joindre impérativement :

EKI et INT	Documents indiqués dans la partie 4 du règlement CSDGE.
DOS	Cas 1 : Personnes en situation de handicap ou d'affection physique ou psychique durable médicalement constatée : justification de l'impossibilité de pouvoir passer un examen de grade aménagé. Cas 2 : Autres demandes : - justification de la demande réalisée <u>à titre exceptionnel en raison de services éminents</u> rendus à la cause de l'Aïkido, des Budos affinitaires ou des disciplines associées. Le dossier doit comporter de façon circonstanciée la description et la justification de tels services ; - documents indiqués à l'article 5.2 du règlement CSDGE.

	DEMANDEUR(ESSE)	Dossier reçu le : <u>Complet</u> le : <u>Refusé</u> : ☐ Hors délai ☐ Incomplet Élément(s) manquant(s) :
DATE		
NOM / SIGNATURE		

Les informations collectées directement auprès de vous font l'objet d'un traitement manuel et automatisé ayant pour finalité la gestion de votre inscription à l'examen de grade. Toutes les informations collectées sont nécessaires pour le traitement de votre demande. A défaut, la CSDGE ne sera pas en mesure de valider votre inscription. Ces informations sont à destination exclusive de la CSDGE et des organisateurs de la session d'examens. Elles seront conservées jusqu'à la validation de la session d'examen par la CSDGE.

Conformément au Règlement (UE) relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier aux adresses suivantes : FFAB, Les Allées, 83149 Bras ou FFAAA, 11 rue Jules Vallès, 75011 Paris.

Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement à aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.